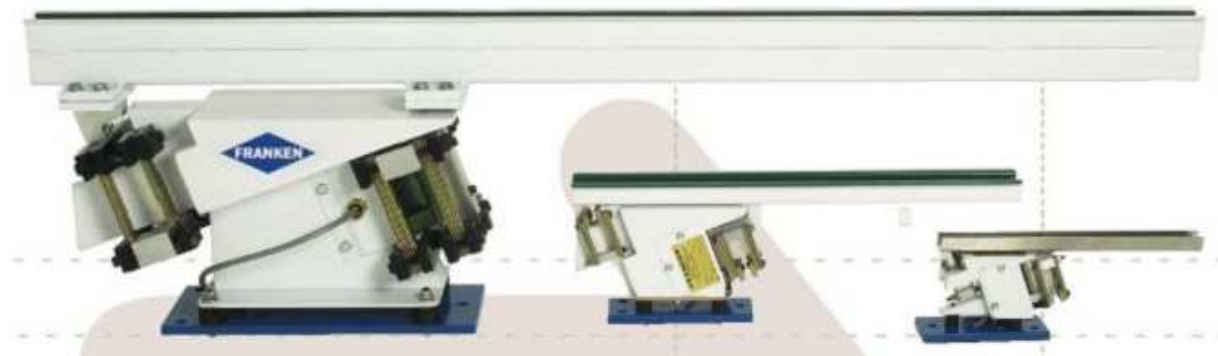


## Rails Vibrants de Transfert à Vitesse Constante type "RV"

Les rails **Dalaudière Franken** sont recommandés pour relier le bol à une machine et permettre de constituer un stockage de réserve avant la manipulation. Ils transportent horizontalement les pièces en conservant leur orientation initiale depuis la sortie du bol jusqu'à l'endroit souhaité.

La base vibrante située à l'entrée du rail laisse une place disponible appréciable pour l'implantation sur machines.

La technologie vibrante unique développée et mise au point par **Dalaudière Franken** permet de transporter des pièces avec une grande régularité de déplacement sur un couloir dont la longueur, selon les modèles, peut varier de 200 mm à plus de 3 mètres.



La série de rails vibrants **Dalaudière Franken** type "RV" est une solution avantageuse par rapport à tous les autres rails de conception classique.

En effet, tous les rails de conception classique sont pénalisés par les effets néfastes suivants :

- La vibration non constante de l'arrière à l'avant du couloir allant en augmentant vers l'avant,
- Les pièces ont tendance à reculer à l'arrière du couloir,
- Les pièces ont tendance à "piétiner" au centre du couloir,
- Les pièces ont tendance à sauter à l'avant du couloir,
- Obligation d'une grosse masse de réaction liée à la base vibrante,
- Impossibilité d'avoir un grand porte à faux à l'avant du couloir.

Les rails **Dalaudière Franken** type "RV" suppriment ces effets et présentent les avantages suivants :

- Vibration constante de l'arrière à l'avant en passant par les intermédiaires permettant d'obtenir une vitesse d'avance régulière sur toute la longueur du couloir,
- Les pièces ne sautent pas à l'avant,
- Suppression de la grosse masse de réaction sous la base vibrante,
- Possibilité de grands porte à faux à l'avant du couloir permettant d'atteindre des objectifs éloignés et difficilement accessibles,
- Vitesse d'avance doublée pour une puissance équivalente,
- Longueur du couloir possible en un seul morceau (de 200 mm à plus de 3 mètres).

La seule règle impérative à respecter est de faire correspondre l'axe de poussée de la base vibrante avec le centre de gravité du couloir.